AVIS DE LA CRSA SUR LA REVISION PARTIELLE DU PROJET REGIONAL DE SANTE

Le 25 juin 2025, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Bretagne, s'est réunie en séance plénière en visio conférence), sous la présidence de Roland OLLIVIER.

Vu le Code de la santé, et notamment son article R1434-1;

- **R. OLLIVIER** constate que le quorum n'est pas atteint. Il annonce qu'un vote à distance sera organisé dès l'après-midi, avec retour pour le soir même, car la fin de la période de consultation est au 25 juin.
- **N. PRAT ROBILLARD** présente la révision portant sur la permanence des soins en établissements de santé, la médecine d'urgence et la médecine.

En réponse à S. PELLIER pou la FEHAP, **N. PRAT ROBILLARD** explique que la structuration des filières de soins palliatifs est en cours, elle fera l'objet d'une révision du PRS le moment venu.

R. OLLIVIER informe les membres de la CRSA que la Commission permanente propose un vote distinct pour chacun des points de la révision.

Résultat du vote en ligne :

- PDSES: 26 favorables, 3 défavorables, 16 abstentions et 4 prises d'acte
- Médecine d'urgence : 20 favorables, 3 défavorables, 19 abstentions et 7 prises d'acte
- Médecine: 35 favorables, 2 défavorables, 10 abstentions et 2 prises d'acte